

Pour obtenir l'abandon
du fichier "EDVIGE"



COLLECTIF 93 " NON à EDVIGE "

**Le 16 octobre, mobilisons nous
faisons définitivement sa fête à EDVIGE**

EDVIGE (*Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale*) est le nom donné à un nouveau fichier policier qui fait beaucoup parler de lui et qui recense :

- les personnes, dès l'âge de 13 ans, " dont l'activité individuelle ou collective indique qu'elles peuvent porter atteinte à la sécurité publique " et ce, sans aucune infraction constatée, sans aucun contrôle judiciaire et sur la seule base d'une dangerosité présumée par la police,

- les personnes, à partir de 16 ans, faisant l'objet d'enquêtes administratives dans le cadre de l'accès à un emploi public ou pour des professions ou activités faisant l'objet d'un agrément administratif. Tel est le cas des bagagistes des aéroports, des convoyeurs de fond ou du personnel des sociétés de surveillance.

Ce fichier doit collecter, outre l'état civil, la profession et la photographie, des données concernant la vie personnelle et notamment : fréquentations, comportement, déplacements, " signes physiques particuliers et objectifs " derrière lesquels on doit voir les " origines raciales ou ethniques ", opinions politiques, philosophiques, religieuses, appartenances syndicales ou associatives... Dans la nouvelle mouture du texte, dite EDVIGE.2.0, seules les données relatives à la santé ou à l'orientation sexuelle ne pourront plus être collectées.

En effet, devant la mobilisation citoyenne, plus de 200 000 signatures recueillies et plus de 1 100 organisations mobilisées, le gouvernement a tenté de sauver la face et a reculé sur certains points. Toutefois, la dangerosité de ce fichier demeure et son intérêt au regard des objectifs affichés reste à démontrer.

Pire, des fichiers de toutes natures (y compris dans les établissements scolaires), qui portent sans cesse plus atteinte aux libertés et aux droits les plus fondamentaux, ne cessent de proliférer sans aucun contrôle réel et ce, alors que la CNIL a été totalement dépouillée de ses moyens humains, juridiques et financiers par une loi de 2004.

Dans notre département, certaines populations du fait de leurs pratiques religieuses ou de leur " origines raciales ou ethniques "seront particulièrement visées sans même parler de la stigmatisation de la jeunesse de nos quartiers. Cela nous amène à réagir encore plus vivement.

C'est pourquoi les signataires de cet appel :

⇒ **Exigent le retrait du décret autorisant la mise en place du fichier Edvige,**
⇒ **Demandent un débat national sur les garanties des libertés individuelles mises en cause par ces fichiers,**

⇒ **Proposent aux conseils d'élus de voter des vœux dans leur assemblée allant dans le sens du présent texte et d'apposer sur le fronton de leurs mairies des banderoles appelant à la signature de la pétition " NON à EDVIGE " et à la mobilisation du 16 octobre,**

⇒ **Sollicitent le soutien et la signature de tous nos concitoyens et de toutes les organisations attachées aux libertés publiques, au respect de la vie privée et des droits de l'enfant sur le site web de la pétition : <http://nonaedvige.ras.eu.org>**

**Contre Edvige 2.0
Rassemblement citoyen
Jeudi 16 octobre à 18 heures
Parvis de la Préfecture**

Premiers signataires : Ligue des droits de l'Homme, FSU, AIDES 93, Collectif contre les lois sécuritaires et pour l'accès aux droits fondamentaux, Collectif 93 de résistance au contrôle social, AC Le Feu, ADECR, ASTI 93, DEI (Défense-Enfants International), CFDT 93, CGT 93, CGT Educ'action 93, FCPE 93, Femmes égalité, FOL 93, LCR 93, Les Verts 93, MFPF, PC, PS, Léo Lagrange, MRAP 93, SGEN-CFDT 93, SNPES/PJJ/FSU, SNPMI 93, SNUAS/FP/FSU, Solidaires 93, SUD Education, Sud santé sociaux, Cap à gauche pour Montfermeil, Syndicat deaavocats de France, Syndicat de la Magistrature (section de Bobigny).